

## **Journée d'information et d'échange sur la "Numérisation concertée des imprimés en arts" organisée à la BnF le 4 juin 2010**

Vous avez participé à la journée d'information et d'échange sur la "Numérisation concertée des imprimés en arts" organisée à la BnF le 4 juin 2010. Nous avons le plaisir de vous communiquer l'information suivante.

La Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, en accord avec le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, lancent un [appel à initiatives de numérisation en histoire de l'art, de l'architecture et de l'archéologie](#).

Cet appel s'inscrit dans le cadre du programme de numérisation et de valorisation concertées en histoire de l'art, de l'architecture et de l'archéologie co-piloté par les deux établissements depuis 2009. Il fait suite à la [journée d'information qui s'est tenue à la BnF le 4 juin 2010](#).

Ce premier appel 2011-2012 portera sur les périodiques français. Il se décline en 12 axes :

- Axe 1 Périodiques Généralités histoire de l'art
- Axe 2 Périodiques de beaux-arts (sculpture, peinture)
- Axe 3 Périodiques muséographie, restauration, conservation
  
- Axe 4 Périodiques en architecture, urbanisme et art des jardins
- Axe 5 Périodiques en arts graphiques (dessin, gravure, calligraphie)
- Axe 6 Périodiques en photographie
- Axe 7 Périodiques en arts du spectacle, musique, théâtre, cinéma
- Axe 8 Périodiques en arts décoratifs (design)
- Axe 9 Périodiques en arts premiers
- Axe 10 Périodiques Archéologie et numismatique
- Axe 11 Périodiques mode, textile
- Axe 12 Périodiques : métaux, verre, céramique, orfèvrerie

Les dossiers de candidature seront examinés par les deux co-pilotes du programme avec l'appui d'experts. Les projets retenus bénéficieront d'un soutien financier.

Pour consulter et télécharger [le règlement de l'appel à initiatives](#), [les listes de périodiques annexées](#) et le [formulaire de réponse](#), veuillez consulter les [pages dédiées](#) sur le site de la BnF.

Les [dossiers de candidature](#) devront être envoyés **avant le 15 mars 2012 à 17h délai de rigueur, par voie postale**, à l'adresse suivante :

Bibliothèque nationale de France  
Département de la Coopération / Service Pôles associés – Gallica  
Appel à initiatives en arts  
Quai François Mauriac  
75 706 Paris cedex 13

Ou par voie électronique, à l'adresse de messagerie suivante : [numerisation\\_arts@bnf.fr](mailto:numerisation_arts@bnf.fr)

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez envoyer vos questions à : [numerisation\\_arts@bnf.fr](mailto:numerisation_arts@bnf.fr)